

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche

**Herausgeber:** Le pays du dimanche

**Band:** 5 (1902)

**Heft:** 228

**Artikel:** Feuilleton du Pays du dimanche : Yamina

**Autor:** Kerwall, Jean

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-251637>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
Pays du dimanche

à  
Porrentruy

—  
TÉLÉPHONE

# LE PAYS

## DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
Pays du dimanche

à  
Porrentruy

—  
TÉLÉPHONE

LE PAYS 30<sup>me</sup> année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

30<sup>me</sup> année LE PAYS

### HISTOIRE

DE LA

SEIGNEURIE DE SPIEGELBERG OU DES  
FRANCHES-MONTAGNES

PAR

A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

On croyait qu'après le départ des troupes navariennes l'Evêché serait préservé d'une nouvelle occupation. Il n'en fut rien. Bientôt on signala la venue prochaine d'une partie de l'armée du comte de Châtillon qui devait passer par les Franches-Montagnes et l'Ajoie pour rejoindre en Lorraine les protestants allemands qui s'y réunissaient pour secourir les huguenots de la France. Le 4 septembre 1587 un messager, envoyé de Saignelégier, arriva à Porrentruy porteur de la nouvelle que le comte de Châtillon, après avoir ramassé les troupes échappées du combat près de Grenoble, était sur les terres de Neuchâtel et allait passer par la Montagne. Le 17 du même mois, le chancelier Thomas annonçait que ces troupes passeraient par Saignelégier pour descendre à Goumois et passer de là sur les terres de Monthéliard. L'évêque de Bâle, effrayé de l'arrivée de ces nouvelles troupes armées qui menaçaient de dévaster ses Etats et d'y prendre leurs quartiers d'hiver, résolut d'entrer en arrangement avec les chefs et d'obtenir à prix d'argent l'éloignement de ces hôtes dangereux. De concert avec les commis d'Ajoie, de Delémont et de St-Ursanne, réunis au château de Pfeffingen, où l'évêque Christophe de Blarer, s'était réfugié, et par l'en-

tremise de la ville de Bâle, il remit, au nom des Etats de l'Evêché, 10,000 écus d'or aux commandants de troupes huguenotes. Cette capitulation exemptait l'Evêché de tout acte d'hostilité de la part des *troupes navariennes*. Ces 10,000 écus d'or furent ensuite répartis entre toutes les communes de l'Evêché.<sup>1)</sup>

Les communes de l'Evêché furent en outre obligées de fournir d'autres munitions en dehors de la contribution des 10,000 écus. Les archives nous citent qu'en juillet 1587, Delémont dût fournir 12,262 pains cuits. Porrentruy, 7.328 : St. Ursanne, 1100 et l'Ajoie plus de 15,000 pains cuits. Les Franches-Montagnes surtout furent mises à contribution à cause du passage des troupes du comte de Châtillon.

La chartre de franchises du prince-évêque Imier de Ramstein, dont nous avons parlé au commencement de cette histoire, a été le premier code qui régla les droits et les libertés des habitants des Franches-Montagnes. Des nouveaux besoins, les relations du monde ayant changé, comme aussi d'anciens usages avaient disparu. Il fallait une autre organisation qui mit les usages en harmonie avec les exigences plus modernes. Le grand évêque Christophe de Blarer entreprit cette réforme et conclut avec ses fidèles sujets de la Montagne des

1) Ville de Bienne, qui avait fourni des troupes à l'armée des Huguenots, refusa de payer sa part des 10,000 écus. Christophe de Blarer en appela à la diète de Bâle, où il se rendit lui-même, le 20 novembre 1587, avec des notables de l'Evêché. Les délégués des cantons trouvèrent les réclamations de l'évêque très fondées et Bienne dût payer sa part d'imposition navarrienne.

1) Archives de l'Evêché, à Berne.

— Pourquoi me demandes-tu cela, mignonne ?

— Parce que... Aïcha voudrait te suivre avec Alim et Yamina. Ils ne seraient jamais battus par Abdallah et par Mohamed, car Mohamed bat aussi Aïcha, vois-tu...

— Pauvre chérie ! remettons ta destinée, toutes vos destinées, entre les mains du Dieu des Français, et espérons. Sois toujours obéissante, Aïcha ; aime Yamina de toute la force de ton cœur pur, et souhaite de la soulager bientôt.

L'enfant attendrie se jeta dans les bras de sa mère et lui murmura :

— Dis, dis-lui que je l'aime, et que jamais je ne t'ai fait un gros chagrin.

Et elle soulevait le bas du manteau de sa mère, pour lui caresser ses pauvres jambes bleuies et meurtries de coups de matraque.

— Dieu bon !... invoqua Yamina dans une supplique ardente, supplique où tout l'amour

Bois un traité célèbre dont les dispositions ont été en usage jusqu'en 1793. Il appela à Delémont, le 24 juillet 1595, les principaux bourgeois de toutes les communautés des Franches-Montagnes pour s'entendre avec lui à la rédaction d'un traité. Cet important accord, appelé le *traité de Delémont*, règle tous les points en litige jusque là et précise tous les cas de justice. Les fiefs héritables, les dîmes, la régie du sel, la redevance des poules, les deniers seigneuriaux, les lods, les blasphèmes, les blessures, les coups, les attaques, tout ce qui regarde les amandes, les foires, les sens fonciers, ce qui concerne les notaires, les biens achetés par les étrangers, les franchises des autorités, la prestation du serment des sujets et celle des châtelains, tels sont les articles discutés, examinés avec soin enfin acceptés par les représentants des communes et par le prince. Dans ce traité se trouve intercalée une charte de Haut Chapitre, de Bâle, de 1476, réglant la redevance des châpions.

L'original de ce document si important est conservé dans les archives de Saignelégier, et il est d'une trop grande longueur pour être inséré dans cette histoire.

### CHAPITRE VI

Manifestation religieuse aux Franches-Montagnes. — Crédit de nouvelles paroisses. — La guerre de Trente-Ans. — Cherté des vivres. — Armement général de la Montagne. — Mendians d'Allemagne. — Gardes à Saint-Braix. — L'invasion de Belleglay. — Les paysans repoussent les troupes de Forbes. — Les paysans courrent de nouveau à Belleglay d'où ils chassent le général Forbes. — La peste. — Cimetières des pesti-

maternel, plein d'immolations et de sacrifices surhumains, se laissait voir, Dieu bon !... donne la douleur à la mère, abreuve Yamina de souffrances, mais envoie le bonheur à l'enfant, accorde la liberté à l'être né esclave.

Et elle s'agenouilla en joignant les mains.

— Dieu t'exaucera, amie, espère !... lui dit Renée en l'embrassant.

Encouragée par le départ des enfants, qui laissait seules les deux femmes, Mme Calvignac demanda à Yamina :

— Pourquoi t'a-t-il battue ainsi ?... Quel acte affreux avais-tu donc commis ?

— J'avais été dans la dachehra sans rabattre mon voile.

— C'est pour un motif aussi insignifiant, aussi futile, que tu as été frappée comme une bête de somme ?

— Oui, Renée, oui, amie... Abdallah n'a donné aucune explication à Yamina ; lorsqu'il

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 23

### YAMINA

PAR

JEAN KERWALL

La musulmane soupirait et trouvait encore la force de sourire tristement à ses enfants, sans proférer une seule plainte contre leur père.

Alim et Aïcha, consolés, jouaient avec de vieilles pipes mal façonnées.

La fillette, s'approchant de Renée, s'amusa avec la cordelière de la jeune femme. Enhardie par les regards pleins de tendresse que lui donnait l'amie de sa mère, elle lui demanda :

— T'en iras-tu jamais ?... Là-bas, dans ton pays, bien loin ?

férés. — *Les Suédois envahissent les Franches-Montagnes.* — Misère générale, pillage. — *Les Suédois à Goumois.* — *La Foire de la Ferrière.* — Enlèvement, par les Suédois, de la cloche des Bois. — *La peste continue ses ravages.* — *Famine épouvantable.* — *Le régiment de Fleckenstein aux Franches-Montagnes.* — *Le contingent du comte de Wistein.* — *Les Montagnards se révoltent et chassent les Suédois.*

Le saint Concile de Trente avait fait son œuvre ; ses décrets étaient reçus avec respect, de salutaires réformes, les vraies, dans le clergé et dans la discipline, avaient réveillé partout les sentiments de la vraie foi. Aussi partout dans la Montagne, comme dans les autres parties de l'Evêché, les peuples avaient repris courage et confiance après les terribles épreuves de la réforme.

Un besoin immense de consolations spirituelles se fit sentir, dans tout l'Evêché, mais particulièrement à la Montagne, à cette époque si critique. Ce besoin se manifesta glorieusement pour l'établissement de nouvelles paroisses. Nous avons vu, qu'à part les Genevez-Lajoux, desservis par les Prémontrés de Bellelay et Tramelan, paroisse catholique, avant la réforme et qu'était du diocèse de Besançon, toute la Franche-Montagne des Bois ne faisait qu'une seule et même paroisse, celle de Montfaucon, gouvernée par un recteur. Dans l'église de cette dernière, il y avait un bénéfice, attaché à l'autel de St-Nicolas, et qui était desservi par un chapelain<sup>1)</sup>. Toutefois, il existait au Noirmont une chapelle qui y fut érigée et consacrée le 25 juillet 1513, par l'évêque de Bâle, Christophe d'Utenheim. Il avait autorisé cette bâtie le 18 mars 1509. Cette chapelle renfermait alors deux autels. Jusqu'à cette époque les gens du Noirmont étaient paroissiens de Montfaucon. Les catholiques faisaient courageusement deux grandes lieux pour aller entendre la sainte messe dans leur église paroissiale. Ceux des Bois avaient trois lieues à faire. Bien des difficultés s'élèveront pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux, c'est ce qui engagea les communes de la Montagne à fonder, à Saignelégier, en 1454, une chapelle avec un prêtre à demeure pour y dire la messe et y administrer les sacrements, comme il a été dit plus haut. Le village du

1) Le Liber Macarum de 1444, mentionne, dans le décanat ou Chapitre rural de Salignon, le curé de Montfaucon, (rector Montisfaleonum) sans vicaire. Il payait à l'évêque de Bâle, 6 marcs et le chapelain de l'autel de Saint-Nicolas, à Montfaucon, 1 mire. (Trouillat et Vautrey V-44).

est entré, il l'a fait dévêtir et lui a montré la corde ; j'ai compris.

— Tu dois être brisée ! Reste en repos, je ferai ton ouvrage, pauvre abandonnée !

— Yamina ne permettra jamais que l'amie qui a des serviteurs accomplisse le travail de l'esclave, en la servant.

— Ecoute : entre nous, il n'est ni supériorité ni infériorité ; je suis ton amie, femme comme toi, connaissant les détails et les exigences de la vie matérielle ; repose-toi, tu me rendras heureuse en me permettant de te soulager.

Et la jeune femme se mit à pulvériser de l'orge dans un mortier en pierre. Non faite à ce travail pénible, auquel Yamina se livrait pendant des heures et des heures, Renée fut essoufflée après quelques minutes ; la Kabyle s'en aperçut.

— Laisse cela, amie ; Yamina n'est pas en

Noirmont avait bâti un assez grande chapelle et désirait pour sa desserte un vicaire fixe et ayant tous les pouvoirs d'un curé. Nombreuses furent les démarches des gens du Noirmont pour avoir un prêtre. Ils s'adressèrent aux autres communes, mais inutilement. Le prince-évêque lui-même ne voulut pas entendre parler d'une semblable fondation. Voyant échouer toutes leurs instances, ces bonnes gens prirent enfin un moyen énergique qui leur réussit. Ils déléguèrent des députés à Rome, munis d'une pièce bien réglée où étaient exposés tous les motifs concernant la création au Noirmont d'un vicariat. Le pape Léon X, qui occupait alors la chaire de Saint Pierre, accueillit favorablement la demande du Noirmont et octroya, de son autorité apostolique, à cette communauté le droit d'avoir un vicaire-curé, ou ce qu'on appelle en droit canonique, un vicaire général perpétuel.

(A suivre.)

## † Le R. P. Paul Bouellat

Missionnaire du Sacré-Cœur

Le Pays a annoncé récemment la nouvelle de la mort aussi subite qu'inattendue du R. P. Paul Bouellat, missionnaire du Sacré-Cœur dans la Nouvelle-Guinée.

Le défunt étant le fils d'une famille catholique de Porrentruy, bien connue, nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant aujourd'hui l'article nécrologique qui a paru à l'occasion de son décès dans *les Annales de Notre Dame du Sacré-Cœur*.

Ces lignes feront mieux connaître quelle âme d'apôtre animait ce pieux et zélé disciple de Jésus-Christ.

Une nouvelle bien triste et bien imprévue nous est parvenue. Notre Père Paul Bouellat, missionnaire dans la Nouvelle-Guinée est mort. Pendant 9 années d'un travail intelligent, généreux et soutenu, il avait donné un des plus beaux exemples de ce qu'une âme d'apôtre peut supporter et souffrir pour la conversion des pauvres sauvages, encore privés des lumières de l'Évangile.

Né en 1869 à Porrentruy (Suisse), instruit en France dans notre Petite Oeuvre, il fit la demande et obtint de partir pour la Nouvelle-Guinée aussitôt après la mort de Mgr. Verjus, lequel avait beaucoup parlé des périls et des dangers que présentait cette Mission, tout en excitant nos jeunes étudiants à embrasser avec amour et générosité le sacrifice de leur vocation.

Le Samedi-Saint, 1<sup>er</sup> avril 1893, à Marseille,

retard ; elle aura maintenant la force de se remettre au travail ; ta présence l'a fortifiée, l'a surtout consolée des tortures subies.

Si Yamina avait eu la foi, cette foi ancrée jusque dans les fibres intimes du cœur féminin, cette foi qui fait que la femme rattache l'idée du devoir sublime à son but suprême, elle se serait peut-être soumise, brisée par la douleur, mais soutenue par ses croyances ; tandis qu'elle ajouta d'un ton plein d'amertume, ses narines palpitanter, la gorge serrée, et les yeux flamboyants :

— Renée ne demandera plus à l'esclave, dorénavant, pourquoi elle se révolte contre le maître... Tu as été témoin..., tu as vu par toi-même... Tu dois comprendre que mon cœur ne bat que pour la vengeance, après de semblables sérocités ; car je le hais !... je le hais !... je le hais !...

dans la chapelle de feu Mme Grandval, qui fit tant de bien aux Missionnaires, le jeune P. Bouellat fut ordonné diacre avec quelques uns de ses camarades et le lundi suivant nous nous embarquions tous pour l'Océanie, sur un des plus grands navires des Messageries Maritimes.

Le P. Bouellat souffrait tellement du mal de mer, que pendant plusieurs semaines il fut incapable de se mouvoir sans notre aide. Son estomac ne pouvait plus supporter aucun aliment. Le médecin du bord me manifesta à plusieurs reprises le danger qu'il courait de pas arriver vivant à Sidney. Le P. Bouellat, lui-même, ne se faisait aucune illusion sur son état, mais malgré ses souffrances, il n'en conserva pas moins son calme et sa gaieté, ce qui étonnait tout le monde. « Je mourrai en mer, disait-il en souriant, mais du moins j'irai en Paradis comme Missionnaire, et mon sacrifice ne sera pas inutile à nos pauvres sauvages, vu que Dieu m'en tiendra compte ».

Après bien des maux et deux courts arrêts à Sydney et à Thursday-Island, nous arrivâmes le 1<sup>er</sup> juin sur la terre tant désirée de la Nouvelle-Guinée. Bientôt nous commençons par payer notre tribut aux terribles fièvres du pays, et juste un mois après, le 24 juillet, mourut le sous-diacre Claude Allera, un de nos plus robustes compagnons de voyage, pendant qu'un autre agonisait auprès de lui. Le P. Bouellat fut aussi plusieurs fois en danger comme les autres, mais il regardait toujours la mort en face et soupirait ardemment après le jour bénit où il aurait le bonheur de se rencontrer avec ce Jésus auquel il avait fait le sacrifice de sa vie.

Le 24 février le P. Bouellat fut ordonné prêtre et peu après il prenait possession du grand village de Beipaha, qui fut depuis le champ principal de ses peines et de ses labeurs. Il n'y avait pas un seul chrétien lorsque le P. Bouellat y arriva, mais peu de temps après Beipaha devint le jardin de la Mission. Lorsque les indigènes de cette localité virent avec quel dévouement et quel esprit de sacrifice le pieux missionnaire soignait leurs infirmités tant corporelles que spirituelles, nettoyant leurs plaies, assistant les mourants et instruisant leurs enfants, ils en retournaient alors dans leurs cabanes, le cœur gai et heureux comme ils n'avaient jamais rêvé de l'être. Ils reconnaissent dans le P. Bouellat leur bon ange, et de bon cœur ils se préparaient pendant de longs mois à la réception du baptême.

Après s'être presque tous faits chrétiens, ils considèrent toujours le P. Bouellat comme le chef et le père de leur village, et ils lui portent une affection et un attachement qui touchait à l'héroïsme, prêts à exposer leur vie pour lui.

Maintenant ils pleurent, comme nous pleurons

Elle tordait convulsivement ses bras.

La Française la calmait par de douces paroles ; la musulmane reprit :

— Yamina est insensée !... Renée ne peut connaître la haine, elle est pure comme la rosée du matin !... Aussi, elle ne comprend pas le feu qui dévore mes entrailles, le poison vengeur qui me tue !... Ah ! laisse l'esclave porter seule le fardeau qui l'accable, mais ne la maudis pas :

— Amie bien-aimée et trop malheureuse, ne parle pas ainsi !... La souffrance épure ; le martyre est un baptême saint ! Que ne puis-je faire partager à l'instant la douce liberté dont je jouis moi-même !... Calme-toi, je t'en supplie ; ne te livre pas au désespoir ; lève tes yeux vers mon ciel. Abdallah est peut-être bousculé de regrets cuisants à l'heure où nous sommes.

(La suite prochainement.)